



en invalidité 2 et 60 ans début 2010

Par **dartcondor**, le **25/04/2009** à **19:07**

Bonjour,

je suis confronté à un problème épineux.

Je suis en invalidité 2 et touche une pension à ce titre. Lors de mes 60 ans début 2010, l'assurance maladie convertira cette pension en pension vielleisse pour "inaptitude".

J'ai cotisé plus de 162 trimestres, mais à partir du 1/1/009, une nouvelle disposition AFB ne permet plus à l'employeur de mettre lui-même un collaborateur en retraite et du coup l'indemnité de départ sera "cotisable" et imposable.

Ces nouvelles dispositions sont fortement pénalisantes et je ne sais pas comment faire.

- réintégration de mon emploi ?

alors que l'assurance privée qui me couvre peut le faire jusqu'à 65 ans

merci de vos conseils